

Lutte contre les violences faites aux femmes : le compte n'y est pas

Publié le : 25.09.2023 Dernière Mise à jour : 25.09.2023 Par : Flora Peille



Selon la Fondation des femmes, chaque année, plus de trois millions de femmes dénoncent des violences sexistes et sexuelles.

Crédit photo Arnaud Le Vu / Hans Lucas / AFP

Dans un rapport publié le 25 septembre, la Fondation des femmes met au jour un paradoxe : l'affichage politique d'actions urgentes à mener et la diminution des moyens alloués à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Où est passé l'argent contre les violences faites aux femmes ? Le titre du rapport de la Fondation des femmes, rendu public le 25 septembre, donne le ton. Autrement dit, la grande ambition politique sur la lutte contre les violences sexistes et sexuels n'est pas assortie de moyens financiers adaptés. C'est ce que note le document, de près de 90 pages, qui fait suite à un premier rapport du même nom publié en 2018.

En effet, si depuis cinq ans, le budget de l'Etat contre les violences conjugales a augmenté de 44,9 millions d'euros (M€), 80 % des fonds supplémentaires ont servi à financer des dispositifs déjà existant en 2019. En somme, seuls 20 % des fonds soutiennent de nouveaux programmes lorsque les besoins d'accompagnement explosent.

Moins d'argent par femme victime depuis 2019

« Plus de 3 millions de femmes déclarent des violences sexistes et sexuelles chaque année et les forces de sécurité enregistrent près de 200 000. Ces chiffres suivent une tendance vertigineuse : + 83 % pour les violences conjugales entre 2018 et 2022 et + 100 % pour les violences sexuelles ces dix dernières années, dont + 33 % entre 2020 et 2021 », détaille la Fondation.

Les progrès budgétaires amorcés par Le Grenelle des violences conjugales de 2019 restent donc insuffisants et masquent une baisse des dépenses par victime, de 1 310 € à 967 € entre 2019 et 2023, soit

- 26 %.

Seuls 12 % du budget consacrés à l'accompagnement

En termes de répartition, estimées à 60 %, les places d'hébergement constituent la part majoritaire du budget quand l'accompagnement des associations n'en représente que 12 %.

Les besoins pour le renforcement du parcours de sortie avec les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement ainsi que le financement des places en structures spécialisées se chiffrent ainsi entre 2,3 et 3,2 M€. « Près d'un milliard d'euros additionnel serait encore nécessaire pour d'autres dispositifs à lancer », concluent les autrices du rapport.

>> Le rapport « Où est passé l'argent contre les violences faites aux femmes ? » de la Fondation des femmes

Fondation des Femmes

@Fondationfemmes · [Suivre](#)



Où est l'argent contre les violences faites aux femmes ?

Dans son nouveau rapport, la Fondation des Femmes estime à 2,6 milliards € par an le budget minimum que l'Etat devrait consacrer à la protection des femmes victimes de violences !

buff.ly/3PrOyMk

8:00 AM · 25 sept. 2023



154



Répondre



Partager

[Lire 6 réponses](#)